



Procès-Verbal

Commission Foot Scolaire et Universitaire

Réunion restreinte du 18 janvier 2019

Président : Dominique DRESCOT

Présents : Jean-Pierre DEFOUR, Yohann VALLET, Didier ROUSSON, Roland SEUX

Excusés : Georges HONORE, Stéphane HEROS, Nicole CONSTANCIAS, Jean-François VALLET, Jean-Luc COURNAC, Thierry ASSELOOS

1) Compte rendu du séminaire sur le plan national de formation relatif au football en milieu scolaire

Il s'est déroulé à Clairefontaine du 8 au 11 janvier 2019 en présence des représentants des trois académies de la Région Auvergne-Rhône-Alpes : 1^{er} et 2nd degrés, USEP, UNSS et LAURAfoot.

Il était animé par des représentants de la DGESCO, la présidente de l'UNSS, de l'USEP, de Georges HONORE, Président de la Commission Fédérale du Foot en milieu scolaire, de Patrick PION, DTN adjoint, de Florian BECHON, référent national en charge du foot à l'école, et de José ALCOCER, CTN en charge du foot en milieu scolaire.

Les objectifs se déclinent par les points suivants :

- Comment le football permet-il à tous les élèves de s'engager dans le mieux vivre ensemble ?
- Réunir et consolider le réseau des acteurs académiques majeurs de la convention.
- Co-construire des outils pédagogiques et/ou de formation.
- Développer des passerelles entre le milieu scolaire et le monde associatif.
- Echanger sur un déploiement optimal des opérations partenariales.
- Etablir un plan d'action en lien avec les événements internationaux.

Pour le 1^{er} degré :

Les temps d'échanges ont alterné avec des temps de pratique et ont permis d'aborder :

- La passerelle école – collège (cycle 3).
- La formation des enseignants, animateurs et éducateurs.
- Les rencontres sportives.
- Les contenus d'enseignement aux différents cycles.
- Le renforcement des principes de la République et des valeurs sportives.

Pour le second degré :

Le constat est que le football occupe une place très faible dans la programmation des actions supports de l'EPS obligatoire alors que ce sport fait partie de la culture commune du citoyen du monde.

Mieux vivre ensemble suppose qu'on permette à tous les élèves de prendre la parole, d'accepter la contradiction et d'apprendre à argumenter.

Les rôles sociaux contribuent à l'identification du chemin de la réussite. Ils sont très prégnants dans les sports collectifs. Une mise en acte de ce travail pourrait se traduire par un enseignement dédié à l'arbitrage dans les sections sportives, mais aussi au rôle d'entraîneur ou d'organisateur.

Pour l'UNSS :

Le sport fédéral et le sport scolaire portent des valeurs communes.

Parmi les axes de travail à améliorer, on peut citer :

- la communication entre les différents acteurs et la mise en place d'un travail collectif.
- L'harmonisation au niveau des académies, de la formation « sport scolaire » qui pourrait être inscrite au PAF (plan académique de formation) en concertation avec les IA-IPR.
- La planification des rencontres et la redéfinition des pratiques.

Pour l'USEP :

Il est important de rappeler les principes d'une rencontre sportive associative :

- Elle comporte 3 temps : avant, pendant et après.
- Elle est inclusive, accessible à tous.
- Elle est conviviale.
- Elle génère de l'expression et de l'échange.

Pour la LAuRAFoot :

Le projet de convention régionale permet de définir une ligne commune de fonctionnement sur les trois académies.

La LAuRAFoot a présenté la formation « Co-animer une unité d'apprentissage football dans le temps scolaire » de 16 heures.

La DTN souhaite qu'entre le 7 juin et le 12 juillet puisse se dérouler une rencontre sportive ouverte aux élèves de CM1 à 6^{ème}. Elle informe qu'une offre de 120 places permettra d'accueillir des élèves de la LAuRAFoot le 12 juin à Grenoble (Coupe du Monde Féminine 2019).

2) Organigramme foot en milieu scolaire :

Afin de compléter cet organigramme, il est demandé à chaque CTD de donner le nom du CPD (voire du CPC) de leur district.

3) Journée du 28 mai 2019

Un point est fait sur les modalités de ces rencontres, sur les lieux retenus (ou à retenir), sur leur financement. Une interrogation se pose quant à la signature de la convention à cette occasion sur chacun des trois sites ainsi que sur les invitations.

Pour l'an prochain, l'idée retenue serait que ces rencontres aient lieu par département ou secteur.

4) Budgets

Pour le foot à l'école, il est de 10 000 euros cette année qui serviront à couvrir la journée du 28 mai sur les trois sites avec une participation identique du CRUSEP.

Pour le foot collège / lycée, le budget est de 20 000 euros qui prend en compte la subvention versée aux trois UNSS Académiques.

Jean-Pierre DEFOUR,

Président du Département Technique